



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

tribunaux de grande instance

Question écrite n° 79457

## Texte de la question

M. Joël Aviragnet appelle l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice sur les audiences de juges pour enfants au tribunal de grande instance (TGI) de Saint-Gaudens en Haute-Garonne. Ces audiences par des juges pour enfants du TGI de Toulouse sont assurées deux fois par mois mais des inquiétudes sont nées avec l'annonce du départ pour mutation le 1er septembre prochain de deux juges de ce service. Ces audiences foraines ont une importance considérable dans ce département vaste et rural. Les habitants de Bagnères-de-Luchon vivent en effet à 140 kilomètres de Toulouse. Il souhaite donc savoir si des garanties peuvent être apportées quant à la pérennité de ce dispositif indispensable au maintien d'une justice de proximité au service de ses usagers.

## Données clés

**Auteur :** [M. Joël Aviragnet](#)

**Circonscription :** Haute-Garonne (8<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 79457

**Rubrique :** Justice

**Ministère interrogé :** Justice

**Ministère attributaire :** Justice

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [12 mai 2015](#), page 3549

**Question retirée le :** 21 juillet 2015 (Fin de mandat)